

M. BANNIARD

Professeur à l'Université de Toulouse-II

Communication au colloque Les structures de l'oralité en latin
(Paris-IV, Juin 1994)

**Titre : Oralité et formes marquées : entre expressivité et changement
langagier**

Plan :

I - Linguistique diachronique : du latin parlé tardif au protofrançais

II - Les formes marquées : analyse historico-structurale

III - Echantillonnage d'états

IV - Du monolinguisme complexe au bilinguisme.

I - LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE : DU LATIN PARLE TARDIF AU PROTOFRANCAIS

1. Comme l'indique son titre, cette communication s'inscrit dans le cadre des études de linguistique diachronique, centrées sur la genèse des langues romanes et de l'AF en particulier. La terminologie linguistique employée (LPT et non LV, par ex.) correspond à un certain renouvellement des voies d'approche de cette problématique (BANNIARD, 1993a). Quoique née en même temps que la GCR, elle a laissé en l'état une question cruciale : en dépit de la situation exceptionnellement riche de la documentation écrite, disponible sans discontinuité du IIIe au IXe siècle, l'établissement des processus de filiation du latin au français s'est avéré difficile. Car, l'énigme de la contradiction patente entre la continuité de la parole et la mutation profonde accomplie d'une langue à l'autre, laisse encore place à bien des inconnues. Certaines des apories afférentes s'expliquent par la méthodologie retenue le plus souvent par les philologues (surtout romanistes, mais aussi par une partie des latinistes). Leurs axiomes euristiques (même si cette structure cognitive demeure implicite) peuvent être résumés ainsi :

SCHEMA 1

	Langue populaire	Langue savante
Normée	-	+
Evolutive	+	-

Dialectalisée+	-
Majoritaire +	-
Prestigieuse -	+
Attestée par - écrit	+

«Historique, mais
inaccessible»

«Accessible mais
hors histoire»

2. Cette dichotomie quasi manichéenne doit être reconsidérée afin de voir s'il ne serait pas possible de la remettre en cause, en élaborant un nouveau modèle de représentation langagière qui dépasserait ce blocage euristique. Qui, en effet, a légué une telle représentation du langage de l'Antiquité Classique et Tardive, sinon les philologues romanistes du XIXe siècle, dont la doctrine continue non seulement de nourrir les recherches et les enseignements du XXe, mais aussi, d'informer la vision des chercheurs jusqu'à nos jours ? C'est à eux, imprégnés des concepts de la révolution darwinienne et du mécanicisme des grammairiens, que se réfère la linguistique diachronique.

A ce partage tranché entre bonne et mauvaise langue, correspondait une distinction radicale entre vraie civilisation et civilisation décadente... La connaissance historique a progressé depuis ce temps, malgré tout : l'Antiquité Tardive a (re)conquis quelques lettres de noblesse. Il serait temps, peut-être d'en tenir compte, de même qu'il est surprenant de constater que certains linguistes croient encore que la civilisation romaine fut esclavagiste (contra, DUMONT, 1986), ou que l'Empire des IIIe-Ve siècle fut, en Occident une tyrannie sans

contre-pouvoirs (contra, BROWN, 1992). Si penser de manière au moins ternaire, au lieu de se contenter de classements binaires, représente un progrès (LE GOFF, 1981), il y a lieu d'espérer que la recherche ici engagée prépare ce changement de perspectives.

3. Je commenterai d'abord le titre, en exposant une théorie du rapport entre les formes marquées et le changement langagier. Ensuite, je présenterai des exemples illustrant le modèle proposé, tant du côté latin, que du côté français. Je conclurai par une proposition conceptuelle et terminologique. Cet travail est à la fois bref et neuf : il s'agit de proposer une hypothèse.

II - LES FORMES MARQUEES : ANALYSE HISTORICO-STRUCTURALE

1. La théorie des formes marquées part d'abord des enseignements récents d'une méthode d'enquête métalinguistique mise en oeuvre depuis une trentaine d'années, la sociolinguistique rétrospective. Ses résultats ont rendu indispensable la recherche d'une théorie proprement linguistique d'interprétation du changement langagier sur une période pluriséculaire. Menés depuis trente ans, ces travaux de sociolinguistique ont mis en évidence l'existence d'une communauté langagière (la latinophonie) qui a réellement fonctionné pendant plusieurs siècles, pour ne se déliter que tard dans le haut Moyen Age (à partir de la deuxième moitié du VIII^e siècle). Cette latinophonie implique la permanence du latin comme langue de communication générale, soit horizontale, entre régions de l'ancien Empire, soit verticale, entre lettrés et illettrés (cas notamment de la prédication) ; elle entraîne comme corollaire que pendant toute la période de transition qui s'étend du III^e au VIII^e siècle, les locuteurs ont eu conscience qu'il existait des différences non pas radicales (nous dirions de langue) entre le langage spontané (la langue maternelle) et le langage apprêté (le style paternel), mais seulement partielles, des clivages, non des gouffres. La présentation détaillée de ces conclusions étant trop longue, je renverrai à des travaux qui offrent les analyses et les synthèses requises (BANNIARD, 1992a, 1993b ; HERMAN, 1975, 1990 ; McKITTERICK, 1989, 1990, 1991 ; WRIGHT, 1982, 1991 ; Van UYTFANGHE, 1976, 1984). Ces acquis sont ici intégrés au dossier de la genèse des langues romanes à laquelle ils apportent à la fois un éclairage très neuf (HEENE, 1991, p. 146), un étalon d'interprétation et une problématique complexe.

Car le chercheur se trouve cette fois confronté à la nécessité de rendre compte dans un même modèle linguistique tant de la longue durée de la

communication verticale (cinq siècles) que de la métamorphose langagière. Autrement dit, comment la continuité sociale (malgré les variations culturelles), géographique (malgré les dialectalisations en cours (HERMAN, 1965, 1982, 1983), et chronologique (malgré les glissements perceptibles) at-elle été associée à la métamorphose langagière (malgré les rémanences en tous domaines - le latin est devenu une langue morte, mais non disparue - LÜDTKE, 1991, p. 84) accomplie dans un processus concomitant sur un espace identique ? Cette contradiction ne saurait être résolue par une interprétation diglossique (développée par LÜDTKE, 1964, 1987), parce qu'elle simplifie exagérément la réalité sociolinguistique, qu'elle ne rend pas compte de la dynamique créatrice du langage, et qu'elle aplatit encore une fois l'histoire de la langue, ainsi privée d'un devenir réel, le protoroman n'ayant fait qu'émerger de limbes antérieurs, ce qui laisse pendant le problème de sa genèse (BANNIARD, 1992a, p. 505 sqq. ; VARVARO, 1991, p. 45-46).

L'interprétation diglossique, en effet, correspond de près à l'antinomie supposée LV/ LPC. Or, cette description requiert l'existence d'une répartition régulière des morphèmes selon qu'il s'agit de locuteurs s'exprimant au HL ou au LL : il en ressort qu'à l'époque classique, pour les cas dits obliques, l'usage des prépositions se serait étendu dans la seule langue populaire, la langue cultivée conservant les tournures non prépositionnelles (Syntax, par. 87c). Mais, comment alors expliquer qu'en AFC il y ait encore un usage très fréquent de cas non prépositionnels, dans la catégorie des tiers actants (terminologie de TESNIERE, 1969, p. 107 sqq.) ? Si ces tournures avaient relevé du seul HL cinq siècles plus tôt, faudrait-il en conclure qu'ils auraient été à époque tardive resécrités au LL ?

2. La théorie sera, en conséquence, élaborée avec un concept construit à

partir des enseignements de la linguistique, de la dialectologie, et de la stylistique, celui de forme marquée, dénommée aussi forme forte. Le concept, retouché et précisé pour être adapté à une recherche diachronique, se formule ainsi : on appelle forme marquée une forme dont la probabilité d'apparition étant moins grande dans la chaîne orale, en contexte analogue, puisqu'il existe une forme usuelle (à la probabilité d'apparition plus élevée), implique une recherche d'expressivité (emphase et/ ou redondance) de la part du/ des locuteur(s), dans le cas où la variante forte exprime une idée sensiblement semblable à ce qu'aurait exprimé la variante faible. Il s'agit bien d'un chaînage binaire ; mais la probabilité d'apparition de l'une ou l'autre forme, au lieu d'être fonction du niveau langagier du locuteur, dépend du contexte énonciatif (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980, p. 18-19). L'apparition dans la langue littéraire de tournures rares sera interprété plutôt comme l'émergence dans l'écriture de phénomènes immanents à la parole latine en son entier, tout en enrichissant la palette stylistique des auteurs (JAKOBSON, 1976, p. 322-323, à propos de la phonétique et du vocabulaire).

Ce concept fait partie tant des outils de l'analyse linguistique que de l'outillage langagier des locuteurs. Il a été souvent employé comme principe explicatif du changement langagier (HAGEGE-HAUDRICOURT, 1978, p. 115-122) ; KHERLAKIAN, 1994, 42-44 ; LÜDTKE, 1991, p. 89 ; ZAMBONI, 1993, p. 788...). Dans sa phase initiale, la constitution d'une forme forte est le fruit du travail d'un locuteur qui exprime le message qu'il veut transmettre en l'accompagnant d'une mise en valeur spécifique (emphase). En phase suivante, l'invention est relayée par un nombre X de locuteurs. En phase finale, l'invention, s'il s'agit d'une variante morphologique, par exemple, peut se grammaticaliser : on a alors un morphème fort (ou marqué), qui concurrence désormais le morphème faible (ou non marqué).

3. Pour l'action des locuteurs, on admet d'abord que leur conscience linguistique joue un rôle important, de manière non pas purement passive, mais également constructive (FRUYT, 1994, p. 255). En outre, plutôt que de supposer que la métamorphose langagière serait induite uniquement par l'oralité populaire qui commettrait des fautes contre la norme scolaire, il paraît plus exact de poser en principe qu'elle est provoquée par l'apparition de variantes expressives au sein de la langue parlée par la totalité des locuteurs. Les travaux les plus récents de dialectologie sociale ont clairement montré à propos de l'aspect articulatoire (phonétique et phonologie) du langage ce caractère spécifique : la décision (à la fois volontaire et inconsciente) d'introduire dans la parole une ou plusieurs variantes ne peut être attribuée initialement à une classe sociale de locuteurs précise ; il y a action et réaction sur plusieurs niveaux ; et surtout, il s'agit moins de s'écarter de la norme que de se positionner par rapport à ce qui est reconnu comme une norme par l'ensemble des locuteurs. «L'idée à retenir est celle d'un supersystème, qui recouvre à la fois standard et non standard, qui puisse rendre compte de ce que les usages, même les plus éloignés du standard ont en commun un ensemble de régularités, et qu'ils ne diffèrent parfois que par l'extension du domaine d'application de certaines règles (GADET, 1989, p. 32)». L'évasion se fait par hypercorrection, par déviation, par effacement de la règle, etc... (LABOV, 1976, 1977, 1993).

Je ne m'engagerai pas plus loin dans cette mise en place du cadre théorique (cf. BANNIARD, 1995a, 1995b). Elle repose sur quatre relativisations des axiomes traditionnels : a) La structure syntaxique du LPT était moins loin qu'il n'y paraît de celle du LPC, en particulier au niveau des positionnements S, V, O (PINKSTER, 1991, malgré SPIGARIOL, 1990) ; b) Le latin parlé par les locuteurs cultivés évolue lui aussi (LÖFSTEDT, 1933, p. 458 sqq. ; 1959), dès qu'il échappe

aux formalismes requis (BROWN, 1992) ; c) Toutes les sociétés rurales étant plus conservatrices que les sociétés urbaines, il reste à prouver que ce n'est pas des cités que partirent les principaux changements ; d) La forme écrite du latin n'est pas toujours, ni systématiquement un masque plaqué sur sa forme parlée (SELIG, FRANK, HARTMANN, 1993). Ce recalage épistémologique - trop rapide (mais voir BANNIARD, 1992, p. 32-49) - a d'importantes conséquences euristiques.

4. En conséquence, je me placerai au niveau de l'analyse macro-structurale et dans la logique d'une méthode historico-structurale, pour proposer le modèle suivant :

SCHEMA 2 : EVOLUTION DES FORMES EN DIACHRONIE

NB : + = Forme marquée ; - = Forme non marquée

	ETAT 1	ETAT 2	ETAT 3
<u>Comes ciuitatis</u>	-	Polymorph. +	**
<u>Comes de ciuitate</u>	+ *	Polymorph. _	

* : Entrée de la forme dans la langue parlée

** : Sortie de la forme de la langue parlée

Comme l'indique l'intitulé, ce modèle n'étant que schématique, devra être enrichi (BANNIARD, 1995b). En premier lieu, il faudra clarifier la notion d'entrée dans la langue : j'admets là qu'il s'agit du moment où la variante expressive initiale se grammaticalise pour devenir une forme forte ; le positionnement (statut, fréquence, valeur) de cette variante entre l'écrit littéraire et l'oral spontané méritera d'autres analyses.

La notion de polymorphisme transitionnel caractéristique de l'état 2 est également délicate à décrire (BANNIARD, 1995b), mais essentielle. Elle signifie que la communauté des locuteurs fait entrer le système en période d'essai, étape du polymorphisme généralisé : concurrence entre les formes fortes et faibles, agglomérations locales de nouveaux équilibres, etc.... En somme, c'est dans cette phase que se multiplient les tentatives pour reconstruire la communauté langagière en retrouvant «les mêmes normes quant à la langue - LABOV, 1976, p. 228». C'est cette période qui rend compte précisément de la continuité et du changement (GREEN, 1991 ; BANNIARD, 1993a).

Enfin l'état 3 décrit la sortie de la phase d'essais ; le tri ayant été effectué, la répartition des formes est accompli. Le mouvement est alors inverse, c'est-à-dire que les formes devenues non marquées perdent leur possibilité de récupération expressive/ stylistique, tandis que les formes devenues marquées se muent en un gisement exploitable pour ces effets, aussi longtemps du moins que leur mémoire, et, donc, que la compétence passive des locuteurs à leur égard, ne s'est pas effacée (BANNIARD, 1994, p. 189 ; 1995b).

Reste le problème de la datation de ces états. La correspondance générale proposée est : Etat 1 // LPT1 ; Etat 2 // LPT2 ; Etat 3 // PF, sans qu'il faille tracer des frontières tranchées, ni les appliquer mécaniquement à toutes les catégories langagières, ni même morphologiques. Il relèvera de travaux spécifiques de les déterminer ensemble par ensemble (cf. la chronologie proposée pour illi/ li dans Banniard 1995a), et d'en tirer des conséquences pour tracer les nexus d'isoglosses diachroniques du LPT au PF. Avant de passer à quelques exemples types, je souligne que ce modèle exclut l'équivalence : forme marquée = vulgarisme.

III - ECHANTILLONNAGE D'ETATS

Je présenterai à présent des exemples des trois états. Dans le premier cas, j'ai choisi remonter à un état précurseur (0/1). Ensuite, un état 3, déjà engagé dans la sortie finale (état 3/4, ou, par symétrie, conclusif) Puis, brièvement, l'état 2 (transition/ basculement).

1 - Etat 1 : émergence des formes marquées

A. Les formes qui deviendront des romanismes sont susceptibles d'apparaître très tôt dans l'histoire du latin (LÖFSTEDT, 1933, p. 320 sqq., p. 373 sqq.) Mais tant qu'elles n'ont pas atteint ou dépassé l'état 1, elles ne révèlent pas l'écho d'un langage différent, ni a fortiori ne dévoilent la trace d'une autre langue (souterraine, refoulée, etc...). Je placerai volontiers dès l'époque classique l'état précurseur (état 0/1), en situant son émergence dans la langue poétique. En effet, le propre de celle-ci étant de travailler (sur) la structure de la langue dans sa vie totale, elle peut fonctionner comme révélateur de toutes ses potentialités. Cette capacité est renforcée par la force des contraintes formelles que se sont imposés les poètes : l'hexamètre ou le distique élégiaque imposent un tel «carcan» au latin (HELLEGOUAR'CH, 1982 ; LIENARD, 1977) que le rédacteur doit s'évader dans des constructions que ne s'autoriserait pas la prose normée (Cf. VARR., Ling., 9, 5 et QUINT., Inst., 1, 6, 2 ; 10, 1, 28). Evidemment, cette règle de compensation est manifeste même en prose, dès que l'auteur rédige en une prose poétique (DANGEL, 1991).

B.

Exemplier 1 : TRACES STYLISTIQUE DES FORMES MARQUEES

Vg., En., 12

a) Prépositions

51 : et nostro sequitur de uulnere sanguis

cf. aussi 208 et 421.

56 : per has te lacrimas... (unum oro).

107 : maternis saeuus in armis.

504 : aeterna gentes in pace futuras.

666 : aestuat ingens // uno in corde pudor.

730/1 : at perfidus ensis // frangitur in medioque ardentem deserit ictu.

cf. aussi 71, 191, 466, 528, 656, 714, 938.

b) Adverbes :

406 : et saeuus magis ac magis horror // crebrescit.

616 : iam minus atque minus...

cf. aussi 940.

c) Lexèmes :

512 : portat ; 706 : pulsabant ; 889 : retractas ; 864 : serum.

d) Adjectif indéfini :

totus en 100, 528, 548, 608.

e) Cas particuliers :

282 : sic omnes amor unus habet decernere ferro.

580 : se ad proelia cogi.

C. La valeur de ces exemples dépend d'abord de l'étalonnage choisi. Il serait inexact de prendre pour unité de mesure, surtout dans le cas de l'usage des

prépositions, la syntaxe latine en général. Il convient de se placer à l'intérieur de la grammaire virgilienne, au moins telle qu'elle se déploie dans ce chant 12 : les occurrences des prépositions (sauf là où elles sont exigées) y sont rares. Les emplois relevés sont, en outre, corrélés à des pics émotionnels (le commentaire des contextes serait trop long). Les emplois de de+abl. mériteraient un échenillage : notons subitque omnis de corpore fugit//Quippe dolor (420/ 421), de apparaissant ici comme une variante forte de e. L'emploi de per (v. 56), reprend certes une formule de prière rituelle : on notera d'abord que ce choix de per+acc. au lieu du simple ablatif instrumental relevait déjà d'un choix langagier ; ensuite, Virgile a décidé de le respecter. Naturellement, certaines de ces constructions prépositionnelles se retrouveront en LPT, puis en AFC.

Dans le cas des adverbes, magis magis passera en ibéro-roman (mas y mas) et minus minus en français («de moins en moins»). Ce redoublement de morphèmes deviendra en fait un procédé répandu dans le domaine roman pour exprimer l'intensité. Les lexèmes cités, fréquents en LPT, passeront en français : «porter», «pousser», «(re)traiter», «soir». L'adjectif indéfini totus, dont l'emploi croît de façon exponentielle en LPT2, sera panroman.

D. Le renforcement expressif des cas considérés ici, soit par l'ajout d'une préposition, soit par l'emploi d'une variable de la préposition attendue, est motivé, surtout chez Virgile, par la recherche non de la clarté langagière, mais de l'emphase dramatisante. Entre l'oralité latine et la créativité virgilienne existe un rapport symbiotique profond (en ce sens, JANSSEN, 1974, p. 126 sqq.). La prose, même ornée, laisse parfois passer aussi cette convergence : Date hoc et concedite pudori meo ut aliquam partem de istius impudentia reticere possim (Cic., Verr., 2, 1, 32). Le mépris voué à Verrès méritait au moins un de+abl que personne, sans

doute, ne considèrera comme un vulgarisme (ce type de tour ne doit rien au désir de clarté, malgré VÄÄNÄNEN, 1967, par. 248). Et quel statut morphologique attribuer à dicta sunt dans la remarque (appuyée) de Sénèque à propos des poèmes épiques : Magis tamen feriuntur animi, cum carmina eius modi dicta sunt ? (NADJO, 1995). En fait, on ne saurait écarter l'hypothèse, qui n'est paradoxale qu'en apparence, que le goût des tours prépositionnels (comme des tournures de substitution) pouvait être provoqué par la recherche d'originalité langagière chez une partie des locuteurs cultivés (cf. LABOV, 1976, p. 332, à propos de l'hypercorrection de la petite bourgeoisie).

Chargées d'un rôle avant tout stylistique, ces variations naissent du sentiment langagier des créateurs, tout en contribuant, par un mouvement rétroactif, au renouvellement de l'outillage énonciatif de la latinophonie. Ce type d'effets langagiers s'installe solidement en LPT1 comme banque commune de données langagières : leur emploi croît alors dans la langue écrite, même littéraire (évidemment, on distinguera selon les genres et selon les auteurs), de manière suffisamment significative pour avoir acquis le statut de formes marquées, fonctionnant systématiquement en paires alternantes avec les formes non marquées.

2 - Etat 3 : Rémanence/ Evanescence des formes marquées

A. A partir du VIII^e siècle, après les fluctuations du LPT2, le centre de gravité des anciens binômes se reconstitue. Les formes usuelles en LPC sont devenues des formes marquées que la langue parlée élimine progressivement. Cet élagage final s'étend probablement du PF à l'AFC. Ce modèle théorique

correspond à la réalité langagière observable. En effet, certes, les cas latins ont disparu à 80% du strict point de vue de leur forme (morphologique). Mais ces cas, qui ont laissé une place vide dans l'ordre paradigmatique, ont continué d'occuper une place dans l'ordre syntagmatique : avec un statut et des règles modifiés, ils perdurent dans la syntaxe de l'AFC. Autrement dit, la fonction syntaxique dure plus longtemps que la forme. Cette situation résulte du processus de basculement décrit dans le schéma 2. Dans la perspective historico-structurale, les exemples cités en AFC sont, par conséquent, la continuation directe de l'état de polymorphisme précédent ; autrement dit, il n'y a pas de solution de continuité entre le LPT2 (Etat 2) et le PF, mais un seuil langagier installé par le renversement de la hiérarchie entre formes marquées et formes non marquées.

B. Quelques exemples de formes marquées en AFC :

Exemplier 2 : SURVIVANCE/ REMANENCE DES FORMES MARQUEES

a) Cas Régime Indirect (<Génitif)

Gefreid d'Anjou, le rei Gonfanuner (Rol. 106) («le gonfalonier du roi») ;

Si s'en ala a la meison le bonne femme où Kyrsaacs estoit (Robert de Clari, XXI, 64) («la maison de la femme de qualité»).

b) CRI (< Datif)

Mon neveu erent delivree // De ma terre trois cenz livrees (Vair Palefroi, 433-434) («on remettra à mon neveu») ;

Prestez vostre oncle et mon // seignor vostre palefroi (Vair Palefroi, 795-796) («Prêtez à votre oncle et à mon seigneur»);

Et les autres qui auques valoient fist les testes colper (Villehardouin, 394) («il fit couper la tête aux autres»).

c) CRI (< Ablatif)

Chascuns fu liés d'un lien // Les mains et les pes molt forment (Octavian 4992) («Chacun fut attaché aux mains et aux pieds»);

Paiens chevalchent par ces graignurs valees // Halbercs vestuz... (Roland 710) («Les païens chevauchent <après s'être> vêtus des hauberts»);

Trait ses crignels pleines ses mains amsdous (Roland 2906) («Il s'arrache les cheveux avec ses deux mains»);

E vint Carlemaines tot un antif sentier (Péler. de Charles) (Charlemagnes arriva par un très antique chemin»).

Donc li vestirent une broigne molt belle (Chanson de Guillaume, 1075) (Ils le revêtirent d'une très belle brogne»)

C. Ces cas régimes non prépositionnels occupent d'anciennes cases morphologiques flexionnelles. La rémanence est forte, notamment dans l'ordre des mots, puisque non seulement le substantif complément est dépourvu de morphème, mais qu'en plus, il peut même être antéposé à son déterminé dans le cas du «génitif» ou au verbe attributif dans le cas du «datif». Autrement dit, le déroulement de l'énoncé (Déterminant/ Déterminé ; Complément de but/ verbe) pourrait être celui d'un énoncé en LPC : les occurrences d'énoncés de ce type en LPT, zone de transition entre ces deux époques de la langue, ne sauraient donc être interprêtées comme des artefacts dus à l'interception de la réalité sous l'action de la grammatica et de l'ornatus, ou, simplement, de la scripta.

Le statut morphosyntaxique des exemples énumérés en a) et b), ainsi que leur origine génétique ne présentent pas d'ambiguïtés. En revanche, on peut hésiter

dans le cas des deux premiers exemples de c. L'un pourrait continuer non pas un ancien cas oblique, mais un double accusatif en latin populaire (NORBERG, 1944, p. 10). Cette reconstitution, si elle était acceptée, conduirait à ouvrir une catégorie particulière dans l'héritage de l'accusatif : mais ces tournures relèvent, de toutes façons, d'une rémanence (choix de la construction compacte, qui disparaîtra). Le second est d'ordinaire lu comme un cas régime absolu («ayant revêtu leurs hauberts») ; c'est en fait la suite du texte qui induit une telle interprétation. Mais la brève lacune qui suit immédiatement l'expression rend la cohésion syntaxique de l'énoncé moins probante (vers 710-713). Les derniers exemples sont, en revanche, sûrs.

Ainsi, l'AFC emploie des tournures non prépositionnelles, qui sont désormais des formes marquées en voie de sortie de la langue parlée : leur longue histoire, leur caractère rémanent, et leur appartenance à une série fermée et marquée font d'elles une pâte langagière parfaite pour que les poètes (jongleurs ?) les convertissent dans le style noble par excellence, que doit être le style épique de la Chanson de Geste.

3 - Etat 2 (polymorphisme)

A. L'état 2 suppose une concurrence dynamique entre les deux classes de formes : cela revient à considérer que le latin mérovingien écrit et le LPT2 représentent encore deux états d'une même langue, et non deux langues distinctes (contrairement à ce qui est encore parfois affirmé). De plus, les tournures non prépositionnelles qui y apparaissent (anciennes structures) aux côtés des tournures prépositionnelles (futurs structures) ne doivent pas encore être interprétées

comme totalement artificielles. Cette analyse s'applique à d'autres catégories morphologiques (futur, passif...). Je donnerai un seul exemple pour abrégé :

Exemplier 3 : POLYMORPHISME INTENSE

Quod medici cum medicamentis uel potionibus temptant sanare uel emplastris curare, de laredo crudo Franci sanant (Anthimus, 14).

La succession est donc : 1) cum + abl. ; 2) abl. seul, mais en facteur commun avec le cum initial ; 3) de + abl. Dans les trois cas, il s'agit d'instrumentaux, exprimés par trois morphèmes différents au VIe siècle. Je ne multiplierai pas les exemples, et renverrai aux nombreux travaux récents sur la latinité mérovingienne (Bibl. dans UYTFANGHE, 1976 ; WRIGHT, 1982 ; BANNIARD, 1992 ; CALBOLI, 1990, 1992...). Je voudrais souligner qu'il ne s'agit nullement de soutenir qu'un paysan du VIIe siècle aurait parlé le même latin que celui des chartes. Ce genre de critique (NORBERG, 1943, p. 16-17) a été portée injustement à un des pionniers de ce type de recherche dont les conclusions étaient autrement nuancées (PEI, 1932), p. 352-363 ; BANNIARD, 1992, p. 511). La complexité des rapports entre la parole et l'écrit est peut être mieux respectée dans le type d'interprétation ici proposée.

IV - DU MONOLINGUISME COMPLEXE AU BILINGUISME

1. L'expressivité langagière, à l'oeuvre dans la stylisation, même la plus savante, comme celle qu'accomplit Virgile (mais n'est-il pas, avec Tacite un créateur dont la latinité est la plus intense ?), fonde une partie de son travail sur la mise en valeur de formes, dont l'histoire longue (la diachronie) permet de constater qu'elles participent de l'oralité commune. Qu'elles soient déjà dans certaines cas des formes marquées, ou qu'elles le deviennent en se grammaticalisant plus tard, un tel balayage large du champ de la latinophonie abolit la barrière si artificiellement dressée entre le latin littéraire et le latin dit vulgaire.

2. La créativité de la latinophonie (expressivité orale, stylisation écrite...) secrète au début de cette histoire des formes marquées qui deviennent au fil des siècles des formes usuelles (IIIe-Ve s.). Puis, lorsque le tri est terminé, au terme d'une intense période de polymorphisme (VIe-VIIe s.), les formes non marquées des premiers temps, qui sont devenues rares et donc marquées (VIIIe s.), sont inversement récupérées par les créateurs, jusqu'au moment où, là aussi, le travail de la communauté des locuteurs (la francophonie) les évacue en général des structures de la langue (IXe-XIIe s.).

3. C'est pourquoi, en conclusion, je me rallierai à la notion de monolinguisme complexe pour décrire et nommer la situation du latin du IIIe au VIIe/VIIIe siècle (en Gaule pour ce second chiffre) (WRIGHT, 1993). Ce n'est qu'ultérieurement qu'il sera pertinent de parler de diglossie (VIIIe/IXe), puis de bilinguisme.

Erreur ! Argument de commutateur

ABREVIATIONS

HL : High Level (niveau éduqué)

LL : Low Level (niveau spontané)

LPC : Latin parlé classique

LPT : Latin parlé tardif

LPT1 : LPT de phase 1, IIIe-Ve siècle (LPT «impérial»)

LPT2 : LPT de phase 2, VIe-VIIe s. (ici, LPT «mérovingien»)

PF : Protofrançais (VIIIe s.)

AF : Ancien Français

AFC : Ancien Français Classique (IXe-XIIe s.)

GCR : Grammaire des Langues Romanes

SVO : Sujet-Verbe-Objet

Syntax : Lateinische Syntax und Stilistik

BIBLIOGRAPHIE (LIMITEE)

F. ABEL, 1971, «L'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible latine», Tübingen.

M. BANNIARD, 1992a, Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident Latin, Paris.

---, 1992b, «Science historique, science naturelle et choix culturels dans A Rebours», in JK. Huysmans, le territoire des A rebours, Toulouse, 1992, p. 89-96.

---, 1993a, «Latin tardif et français pré-littéraire, Observations de méthode et de chronologie», in BSL, t. 88, p. 139-162.

---, 1993b, «La voix et l'écriture : émergences médiévales», in Médiévales, t. 25, 1993, p. 5-16.

---, 1994, «Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIIIe siècle», in Karl Martell in seiner Zeit, edd. J. JARNUT, U. NONN, M. RICHTER, Sigmaringen, p. 171-191.

---, 1995a, «L'ablatif instrumental et le cas régime indirect : sur la restructuration du Latin tardif au Protofrançais (IIIe-VIIIe siècle)» in LALIES, Actes des sessions de linguistique et de Littérature, t. 15, Paris (ENS), sous presse.

---, 1995b, «Ille et son système : chronologie du développement (IIIe-VIIIe siècle)», in Actes du IVe colloque sur le Latin vulgaire et tardif, Caen, sous presse.

P. BROWN, 1992, Power and Persuasion in Late Antiquity, The Univ. of Wisconsin Press.

G. CALBOLI, 1990, «Les pronoms démonstratifs latins et la formation de l'article roman», RPh, t. 64, p. 71-88.

---, 1992, «Bemerkungen zu einigen Besonderheiten des merowingisch-karolingischen Latein», in Latin vulgaire-latin tardif III, edd. M.

ILIESCU, W. MAXGUT, Tübingen, p. 41-61.

J. DANGEL, 1991, «Les structures de la phrase oratoire chez Tacite : étude syntaxique, rythmique et métrique», in ANRW, 2, 33, 4, p. 2454-2580.

JC. DUMONT, 1987, Rome et l'esclavage sous la République, Rome.

P. FLOBERT, 1974, Compte-Rendu de F. ABEL, 1971, BSL, t. 69, p. 149-153.

M. FRUYT, 1994, «Lexique et conscience linguistique : la motivation», in Mél. Kerlouégan, edd. D. CONSO, N. FICK, B. POULLE, Besançon, p. 255-267.

F. GADET, 1989, Le français ordinaire, Paris.

Cl. HAGEGE, A. HAUDRICOURT, 1978, La phonologie panchronique, Paris.

K. HEENE, «Audire, legere, vulgo : an Attempt to define Public Use and Comprehensibility of Carolingian Hagiography», in WRIGHT, 1991, p. 146-163.

J. HELLEGOUARCH, 1982, «Les structures verbales de l'hexamètre dans les "Annales" et la création du vers épique latin», in Latomus, t. 41, p. 743-765.

J. HERMAN, 1975, Le latin vulgaire (3e éd), Paris.

---, 1965, Aspects de la différenciation territoriale du latin sous l'Empire, in BSL, t. 60, p. 53-70.

---, 1982, La différenciation territoriale du latin et la formation des langues romanes, in Actes du XVIIe congrés international de ling. et de phil. rom., Marseille, t. 2, p. 15-62.

---, 1983, La langue latine dans la Gaule Romaine, in ANRW, II, 2, p. 1045-1060.

J.B. HOFFMANN, A. SZANTYR, 1965, Lateinische Syntax und Stilistik, Munich.

R. JAKOBSON, 1976, «Principes de phonologie historique», in NS. TROUBETZKOY, Principes de phonologie (rééd.), Paris.

C. KERBRAT-ORECCHIONI, 1980, L'énonciation, De la subjectivité dans le langage, Paris.

- H.H. JANSSEN, 1974, «Le caratteristiche della lingua poetica romana», in A. LUNELLI, 1974, p. 69-130.
- JP. KHERLAKIAN, 1994, «Le statut sémantique des signes "non symboliques"», in BSL, t. 89, p. 29-58.
- W. LABOV, 1976, Sociolinguistique, Paris.
- , 1978, Le parler ordinaire, La langue des ghettos noirs des Etats-Unis, Paris.
- , 1993, Principles of Linguistic Change, t. 1, Internal Factors, New-York.
- E. LIENARD, «Le latin et le carcan de l'hexamètre», in Latomus, t. 36, p. 597-622.
- J. LE GOFF, 1981, Naissance du purgatoire, Paris.
- E. LÖFSTEDT, 1942, Syntactica, t. 1 (2) ; 1933, t. 2, Lund.
- , 1959, Late Latin, Lund.
- H. LÜDTKE, 1964, «Die Entstehung romanischer Schriftsprachen», in VoxR, t. 23, p. 3-21.
- , 1987, «Überlegungen zur methodologie der lateinisch-romanischen Sprachgeschitsforschung», in Text-Etymologie, Festschrift für H. Lausberg, éd. A. ARENS, Stuttgart.
- , 1991a, «Überlegungen zur Entstehung des bestimmten artikels im Romanischen Sprachen», in Linguistica, t. 31 (Mélanges Tekavcic), Ljubljana.
- A. LUNELLI, 1974, La lingua poetica latina, Saggi di W. Kroll, H. Janssen, M. Leumann, Bologne.
- R. McKITTRICK, 1989, The Carolingian and the Written Word, Cambridge.
- , 1990, (ed.) The Uses of Literacy in Early Medieval Europe, Cambridge.
- , 1991, «Latin and Romance : an Historian's Perspective», in WRIGHT, 1982, p. 129-145.
- W. MEYER-LÜBKE, 1890-1902, Grammaire des langues romanes, 4 vol., Paris.
- X. MIGNOT, 1974, «Sur les alternances dans les thèmes consonantiques de la 3e

déclinaison latine», in BSL, t. 69, p. 121-154.

L. NADJO, «Oralité, mémoire et style : quelques exemples chez les écrivains latins», dans ce volume, p. 000-000.

D. NORBERG, 1943, Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des frühen Mittelalters, Uppsala.

MA. PEI, 1932, The Language of the eighth Century Texts in Northern France.

H. PINKSTER, «Evidence for SVO in Latin ?», in WRIGHT, 1991, p. 69-92.

M. SELIG, B. FRANK, J. HARTMANN, 1993, Le passage à l'écrit des langues romanes, in Scriptoralia, t. 46, Tübingen.

S. SPIGARIOL, «The Discontinuity of NP in Latin Sentence : An Attempt of Interpretation», in Papers on Grammar (ed. G. CALBOLI), t. 3, 1990, Bologne, p. 57-68.

M. VAN UYTFANGHE, 1976, «Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français : état de la question », in Romanica Gandensia, t. 16, p. 5-89.

---, 1984, «Histoire du latin, protohistoire des langues romanes et reconstruction», in Francia, t. 11, p. 579-613.

V. VÄÄNÄNÄNEN, 1967, Introduction au latin vulgaire, Paris.

A. VARVARO, 1991, «Latin and Romance : Fragmentation or Restructuring ?», in Wright, 1991, p. 44-51.

R. WRIGHT, 1982, Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France, Liverpool.

---, 1991, Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages, Londres/ New York.

---, 1993, «Complex monolingualism in Early Romance», in Linguistic Perspectives on Romance Languages, edd. W.J. ASHBY, M. MITHUN,

Amsterdam/ Philadelphia, p. 378-387.

A. ZAMBONI, 1989, «Postille alla discussione sull'accusativo preposizionale», in Actas do XIX Congreso internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas, ed.

R. LORENZO, Coruña, 1993, p. 787-808.

EXPLICIT FELICITER

Toulouse 30 11 94